



**Saint-Christophe**  
ASSOCIATION

*Partagez votre engagement*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSOCIATION SAINT-CHRISTOPHE

2019





# SOMMAIRE



*Partagez votre engagement*

LA VIE DE L'ASSOCIATION

P 3

SAINT-CHRISTOPHE SOLIDARITÉ

P 4

PRÉVENTION ET SERVICES ASSOCIÉS

P 7

LES RÉOLUTIONS

P10



# 1

## VIE DE L'ASSOCIATION

### Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois en 2019 : le 2 mai à Nancy, le 19 juin à Paris et le 28 août à distance. A noter qu'en raison des conséquences des mouvements sociaux, le conseil d'administration du 5 décembre 2019 a été reporté au début de l'année 2020

L'Association accompagne financièrement ses adhérents, sociétaires de Saint-Christophe assurances et clients de Saint-Christophe Prévoyance, dans leurs actions en faveur de la prévention.



**Martin Verdenal, président de la région mutualiste et membre du conseil d'administration de la Mutuelle Saint-Christophe était l'invité d'honneur des administrateurs de l'Association Saint-Christophe réunis le 2 mai 2019.**

**Isabelle Dollard-Tisserand**, administratrice et **Claude Grande-mange**, maire-adjoint, représentant le maire de Nancy, ont accueilli les administrateurs dans les salons du magnifique Hôtel de Ville.

Après un rappel de l'histoire de ce haut lieu lorrain, de la visite de l'escalier d'honneur et des salons, le conseil s'est mis au travail pour préparer l'assemblée générale de l'Association Saint-Christophe devant se tenir le 19 juin 2019, sous la présidence de **Vincent Destais**.

A la suite de l'assemblée générale du 19 juin 2019, le conseil d'administration s'est réuni à Paris, le même jour à 15 h 00 et, sous la présidence de séance de **Claude Lienardt**, a reconduit les membres du bureau sortant, à savoir :

#### PRÉSIDENT

- **Monsieur Vincent Destais**,  
Directeur diocésain  
enseignement catholique  
de Bayonne

#### VICE-PRÉSIDENTE

- **Madame Isabelle Garric**,  
Adjointe au directeur  
diocésain de Rennes

#### TRÉSORIÈRE

- **Madame Brigitte Guilhen**,  
Directrice de l'école  
Notre-Dame, Saint-Roch à Paris

#### SECRÉTAIRE

- **Monsieur Jean-Dominique Monnoyeur**,  
Délégué prévention et services  
associés à la Mutuelle  
Saint-Christophe

**Madame Sabine de Lalun**, directeur général de la Mutuelle Saint-Christophe assurances est membre de droit. Désormais, la représentation des groupements mutualistes au sein du conseil d'administration s'établit comme suit :

#### INSTITUTS ET MONASTÈRES

- **Sœur Anne Faure**,  
Institut Saint-Joseph  
à Saint-Peray (Ardèche)
- **Sœur Marie-Pierre Gaudin**,  
Monastère de la Ste Trinité  
à Bayeux (Calvados)
- **Monsieur Marc Lesbre**,  
Fondation des Foyers de Charité  
à Chateaufort de Galaure  
(Drôme)

#### INSTITUTIONS ECCLÉSIALES

- **Monsieur Loïc Blin**,  
Diocèse de Saint-Brieuc  
et Tréguier
- **Monsieur Damien Langlois**,  
Diocèse de Tours
- **Monsieur Claude Lienardt**,  
Diocèse de Verdun

#### ENSEIGNEMENT PRIVÉ

- **Monsieur Vincent Destais**,  
Enseignement catholique de Bayonne
- **Madame Brigitte Guilhen**,  
École Notre-Dame, Saint-Roch, Paris
- **Madame Isabelle Garric**,  
Enseignement catholique de Rennes

#### PERSONNELS DES INSTITUTIONS CHRÉTIENNES

- **Monsieur Dominique Folcher**,  
Diocèse de Nîmes

#### SANITAIRE ET SOCIAL

- **Madame Isabelle Dollard-Tisserand**,  
«EHPAD La Verrière» à Villers-les-Nancy
- **Monsieur Sébastien Malgorn**,  
Directeur résidence autonomie  
région Grand Ouest

#### INVITÉ PERMANENT

- **Monsieur François Atipo Ngapy**,  
Gestionnaire Saint-Christophe Solidarité

# 2

## BILAN SAINT-CHRISTOPHE SOLIDARITÉ 2019

Saint-Christophe Solidarité a pour vocation de répondre à des situations qui mettent en cause l'équilibre financier d'une personne physique ou d'une personne morale sociétaire de la Mutuelle Saint-Christophe ou cliente de Saint-Christophe Prévoyance, à la suite d'un événement non assurable et exceptionnel.

Au cours de l'année 2019, **48 dossiers** ont été examinés :

**38**  
dossiers

concernant les sociétaires de la Mutuelle Saint-Christophe

**3**  
dossiers

concernant les clients de Saint-Christophe Prévoyance

**7**  
dossiers

hors cadre des orientations du fonds de solidarité ont été écartés

Les **41 dossiers** traités représentent un montant total de **94 381 €** et se répartissent de la manière suivante :

**24**  
dossiers

établissements d'enseignement pour **65 481 €**

**2**  
dossiers

humanitaire et caritatif pour **2 500 €**

**1**  
dossier

sanitaire et social pour **4 000 €**

**8**  
dossiers

personnel des institutions chrétiennes pour **11 400 €**

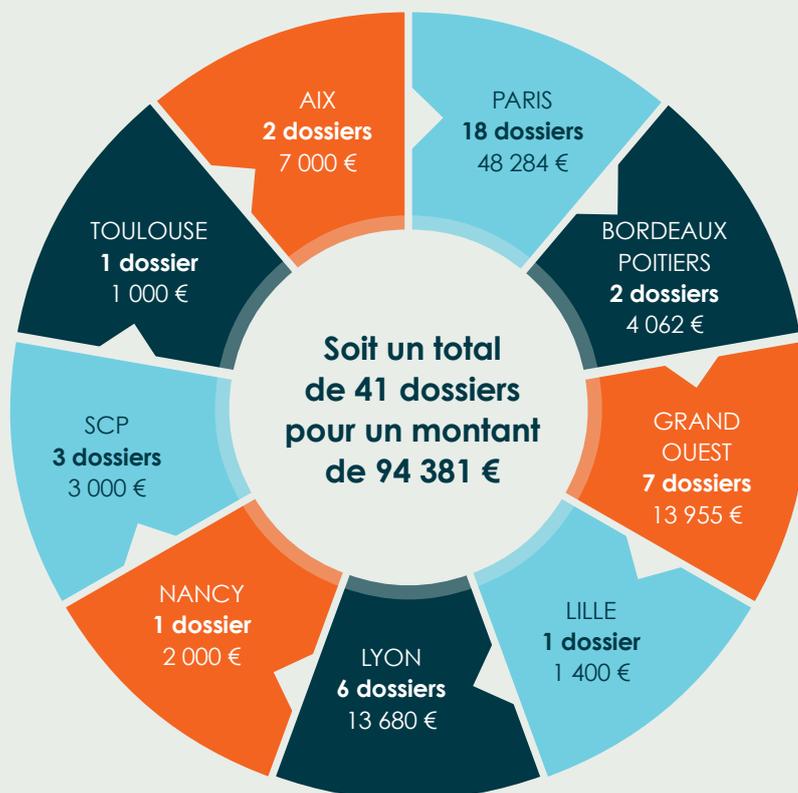
**3**  
dossiers

diocèses pour **8 000 €**

**3**  
dossiers

Saint-Christophe Prévoyance pour **3 000 €**

### RÉPARTITION PAR RÉGION MUTUALISTE & MONTANT



Cette année encore, la majorité des dossiers examinés concerne les demandes en provenance des établissements d'enseignement, il s'agit principalement de demandes de soutien scolaire au profit d'élèves touchés par de graves maladies. Deux dossiers concernaient des décès d'élèves.

Comparativement à l'année précédente, le nombre de demandes est quasiment stable, mais le montant total fait un bond spectaculaire de 26 %. Cela s'explique par le caractère exceptionnel des demandes au cours de cette année.

Même si les demandes en provenance des particuliers demeurent prioritaires, quelques aides ont été réalisées au profit des personnes morales.



Soutien scolaire au profit d'élèves touchés par de graves maladies

#### QUELQUES EXEMPLES

- **Un sinistre relatif à un risque d'effondrement dans une école primaire dans l'Est** : cette situation constituait un risque grave pour les élèves et les enseignants. Le chef d'établissement a été contraint d'évacuer le personnel et les élèves afin de diligenter en urgence une entreprise habilitée.

Les élèves ont été transférés dans les établissements environnants.

**Coût total de ce sinistre non assurable : 145 000 €**

Face aux difficultés financières de l'OGEC, après délibération, la commission a émis un avis favorable pour un montant de 20 000 € qui totalise le montant le plus élevé de l'année.

- **Événement climatique** : suite à un orage violent, les eaux de ruissellement ont inondé les installations extérieures sportives d'un établissement scolaire. La garantie dégât des eaux ne couvre pas les débordements des cours d'eau. Cette demande étant recevable, la commission a octroyé une aide à hauteur de 4 500 €, le montant total des dégâts étant estimé à 10 000 €.



Un jeune de 16 ans harcelé

- **Drame en milieu scolaire** : un élève de 16 ans, victime de harcèlement scolaire, a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant du haut d'un viaduc. Lourdemment handicapé, le coût du matériel médical totalise la somme de 32 000 €. Compte tenu de la situation préoccupante de la famille, le comité de fonds a octroyé une somme exceptionnelle de 10 000 €.
- Outre ces cas exceptionnels, les aides attribuées varient entre 200 € et 2 500 € par dossier.



20 000 € d'aides pour une école menacée d'effondrement



7 000 € pour les frais liés à la scolarité, suite à 6 décès de parents d'élèves

- **Nous observons cette année, un accroissement significatif concernant des décès de parents d'élèves.** Les conjoints sans emploi avec des enfants scolarisés dans des établissements scolaires sociétaires de la Mutuelle Saint-Christophe se retrouvent dans la précarité. Malgré l'aide des établissements, des sommes importantes demeurent à la charge des familles.

Cette année, la solidarité est intervenue à hauteur de 7 000 € pour 6 décès de parents. Ainsi les familles ont pu honorer les frais de scolarité de leurs enfants.

- **3 demandes d'aides relatives à des fuites d'eau** ont été examinées cette année. Les montants des aides varient entre **1 500 et 3 000 €** afin de venir en aide aux établissements en difficulté.



- Par ailleurs, nous continuons à recevoir de plus en plus de demandes de familles modestes titulaires d'un contrat de santé, confrontées par des dépassements d'honoraires.
  - Pour les dossiers concernant les opérations chirurgicales, les montants alloués varient entre 800 et 1 000 €.

- **Un sociétaire au chômage s'est suicidé.** Le fonds de solidarité a contribué à hauteur de 1 500 € pour accompagner la famille face aux frais consécutifs liés à ce décès.
  - Les montants alloués pour les travaux dentaires, prothèses etc. non pris en charge par le contrat demeurent inférieurs à 800 €.

Ces sommes, bien que modestes, permettent de contribuer à l'équilibre financier de ces familles en difficulté

- **Comme chaque année, nous continuons à recevoir des demandes relatives à des actes de vandalismes non garantis :**
  - Vol d'objets du culte en métaux précieux
  - Dégradation d'établissements scolaires
  - Destruction de la chaudière d'établissement scolaire en difficultés financières.
- **En dehors des aides évoquées, plusieurs demandes ne répondant pas aux critères d'attribution, ont été de fait écartées :**
  - Demande d'aide financière suite à une perte d'emploi
  - Famille en très grande difficulté financière

Le reste des dossiers demeurent sans suite, compte tenu de l'absence des pièces justificatives, malgré plusieurs relances.

# 3

## PRÉVENTION ET SERVICES ASSOCIÉS 2019

**Chaque année, l'offre de l'Association Saint-Christophe évolue. En complémentarité de leur programme assurance, les sociétaires accèdent à de nouveaux outils et services de prévention afin de mieux protéger leurs collaborateurs.**

Face à l'émergence de nouveaux risques à couvrir, et les nouvelles réglementations à prendre en compte, nos sociétaires comptent sur la Mutuelle et l'Association pour apporter, comme assureur mutualiste, une aide précieuse afin

de contribuer à la pérennisation de leurs missions.

Nous le savons, une des particularités de la Mutuelle et de l'Association est de co-construire, avec ses sociétaires et ses adhérents, leur offre d'assurance et de services. Les propositions de l'année 2019 n'ont pas échappé à la règle : elles trouvent leur source dans les demandes remontées du terrain grâce aux délégués et aux inspecteurs. Elles sont ensuite élaborées et testées avec l'active collaboration des délégués, ad-

ministrateurs, sociétaires et leurs instances.

Au moment même où se tient l'assemblée générale 2020, nous voici confrontés à un défi de taille. La pandémie qui sévit nous appelle à revisiter nos actions de solidarité, à adapter nos outils et à inventer de nouvelles propositions qui trouveront sans doute leurs applications dans les années à venir. De nouveaux chantiers en perspective.

Pour connaître les missions de l'Association Saint-Christophe : [demandez notre plaquette](#)



L'inspecteur commercial qui vous accompagne au quotidien pour adapter l'offre d'assurance de la Mutuelle Saint-Christophe à vos besoins spécifiques se tient également à votre disposition pour vous présenter les actions de prévention disponibles et les prestations de nos partenaires au titre des services associés.



**De l'information, des stages et des outils**  
pour vous aider à mettre en place  
des actions de prévention

Sur simple demande de votre part, il pourra vous faire parvenir une plaquette numérique présentant les missions de l'Association Saint-Christophe qui porte des propositions permettant à la Mutuelle de différencier son offre de celle de ses concurrents et contenant :



**Le service de prestataires spécialistes**  
dans divers domaines sélectionnés

## Prévention et services associés, accompagner l'offre d'assurance, réduire la sinistralité.

**L'ensemble des propositions en matière de prévention et de services accompagnent et complètent les propositions d'assurance de la Mutuelle Saint-Christophe aussi bien dans le domaine de l'assurance des personnes, que celui de l'automobile et des biens, immeubles et contenus. Les équipes commerciales sont mobilisées pour faciliter l'organisation et le financement des actions de prévention :**



**Au moyen d'un catalogue varié de propositions** qui tiennent compte des activités spécifiques, des besoins identifiés et des modes de fonctionnement des sociétaires



**En organisant des actions** destinées à réduire le coût et la fréquence des sinistres



En réservant un budget dédié à l'**accompagnement des sociétaires**

## Soutenir financièrement les actions de prévention



En 2019 l'Association a organisé en partenariat avec les instances représentatives de nos sociétaires 24 stages de formation sur différents thèmes :

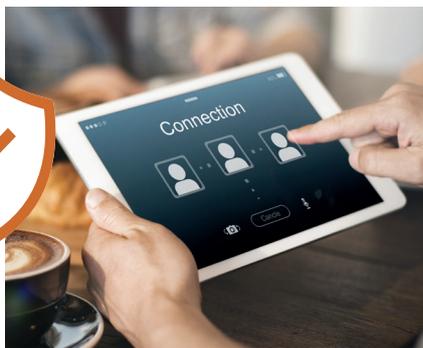
- Prévention et communication de crise
- Cartographie des risques
- Commissions de sécurité
- RGPD
- Incendie
- Cyber risques

D'une durée moyenne d'une demi-journée, ces stages permettent aux personnes présentes de se familiariser avec les thématiques développées et tirer profit des informations contenues pour une mise en application dans le cadre de leurs responsabilités.

Quand nos sociétaires sont à l'initiative d'actions de préventions dans les domaines de compétence assurantielles de la Mutuelle, l'Association participe financièrement.

Ainsi, en 2019, **102 établissements scolaires sociétaires ont pu bénéficier d'une aide** lors de l'intervention de l'Association Génération Numérique pour la prévention des risques liés à l'usage d'internet et des réseaux sociaux.

Le montant d'une aide peut s'élever jusqu'à 50 % des frais engagés dans la limite de 500 euros par année d'assurance.



## Développer l'offre des services associés

L'Association Saint-Christophe se propose de mettre en relation les personnes morales sociétaires de la Mutuelle Saint-Christophe avec des spécialistes dans divers domaines.

En 2019, nous avons enrichi les propositions d'accompagnement à l'établissement d'une cartographie des risques et intégré deux nouvelles propositions.

Si nous n'intervenons pas dans d'éventuelles relations contractuelles entre nos sociétaires et les prestataires sélectionnés, nous sommes particulièrement vigilants sur leur sélection et effectuons un suivi de la qualité des services proposés.



## ÉTHIQUE DES SOINS : UNE NOUVELLE OFFRE AU TITRE DES SERVICES ASSOCIÉS

Accompagne les autres comme tu voudrais être accompagné

Afin d'accompagner les établissements de santé, et de services à la personne, dans la mise en mouvement d'une éthique du quotidien des soins, interrogeant par-là même les pratiques des soignants, l'Association Saint-Christophe propose à ses membres une journée de sensibilisation et de prise de conscience destinée

aux responsables d'organisation et équipes d'encadrement, tels que les Auxiliaires de vie, AS, ASH, IDE, Para Médicaux, Médicaux ... tout professionnel intervenant en établissement de santé.

Par l'intermédiaire de l'association [RCF-Entreprendre](#), l'Association

Saint-Christophe fait appel à Marie KERLEAU – Neuro Scientifique – Enseignant « Éthique dans le soin » UFR Médecine (Caen) – CEMU Directrice de Fondation pendant 15 ans – Présidente d'IERDAM Santé et de l'association APSAM (accompagnement, prévention, santé, autonomie, médiation).



## RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES : COMMENT RÉUSSIR SA CONFORMITÉ RGPD.

Diocèses, congrégations et monastères, établissements d'enseignement ou du secteur sanitaire et social, associations... Toutes les entités doivent pouvoir être en mesure de prouver que les données à caractère personnel qu'elles peuvent détenir sont légitimes et efficacement protégées.

Pour aider nos sociétaires à se mettre en conformité, notre partenaire expert RCF-Entreprendre propose une journée de formation aux instances représentatives de nos sociétaires pour se familiariser avec les objectifs poursuivis et les règles à appliquer.



## CARTOGRAPHIE DES RISQUES : DU NOUVEAU POUR BIEN MAÎTRISER SES RISQUES !

Pour assurer la pérennité de la structure dont on la responsabilité, il convient de bien connaître les risques potentiels qui pourraient lui porter atteinte.

Dans un premier temps, l'Association Saint-Christophe, propose des stages de sensibilisation et d'information pour aider à l'élaboration et à la mise à jour d'une cartographie des risques :



Pour réduire les risques en les anticipant

Pour limiter le coût de la mise en place de mesures de prévention

Pour limiter dans le temps l'impact du budget assurance

Désormais, notre partenaire Yves Cabrol se tient à disposition pour analyser les risques potentiels et rédiger pour le compte de nos membres une cartographie de leurs risques.



Pour tous renseignements : [service.prevention@msc-assurance.fr](mailto:service.prevention@msc-assurance.fr) ou l'inspecteur commercial, votre interlocuteur habituel.



# 4 RÉSOLUTIONS



Partagez votre engagement

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020 STATUANT SUR LES COMPTES 2019

**En raison de la crise sanitaire, l'Association Saint-Christophe a organisé pour la première fois son assemblée générale à distance en conférence audio-visuelle.**

**Isabelle Garric, assistée du Secrétaire Jean-Dominique Monnoyeur, a présidé l'assemblée générale de l'Association.**

**Les comptes 2019 et les résolutions ont été votés à l'unanimité des 53 délégués présents ou ayant donné pouvoir de les représenter.**

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, après audition du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels approuve les comptes de l'exercice 2019, tels qu'ils lui sont présentés faisant apparaître une insuffisance de fonctionnement de 142 807,24 €.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions visées aux articles R612-6 du Code de commerce, l'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, prend note qu'aucune opération n'a été déclarée.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter l'insuffisance de fonctionnement par débit du compte report à nouveau à hauteur de 41 288,01 €.

Le report à nouveau au 31 décembre 2019, après affectation du résultat de l'exercice, se trouve ainsi nul.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le solde de l'insuffisance de fonctionnement par débit du compte des autres réserves à hauteur de 101 519,23 €. Le report à nouveau au 31 décembre 2019, après affectation du résultat de l'exercice, se trouve ainsi porté à 51 110,93 euros.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne quitus, sans réserve, aux administrateurs et au trésorier pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

En vertu de l'article 9 des statuts, sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'appeler la somme de 10,05 € par sociétaire.

### SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, ratifie le renouvellement du mandat de Monsieur Vincent Destais pour 6 ans comme administrateur. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2026 pour statuer sur les comptes de 2025.

### HUITIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, ratifie le renouvellement du mandat de Sœur Anne Faure pour 6 ans comme administrateur. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2026 pour statuer sur les comptes de 2025.

### NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, ratifie le renouvellement du mandat de Madame Brigitte Guilhen pour 6 ans comme administrateur. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2026 pour statuer sur les comptes de 2025.

### DIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, ratifie le renouvellement du mandat de Monsieur Marc Lesbre pour 6 ans comme administrateur. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale se réunissant en 2026 pour statuer sur les comptes de 2025.

### ONZIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal de ces délibérations, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires.





**Saint-Christophe**  
ASSOCIATION

[www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)



**Association Saint-Christophe**  
277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05  
Tél : 01 56 24 76 00  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901